

# **Agriculture et Agroalimentaire Canada**

**Rapport financier trimestriel  
Pour le trimestre se terminant le 30 septembre 2023**

**Agriculture et Agroalimentaire Canada**  
**Rapport financier trimestriel**  
Pour le trimestre se terminant le 30 septembre 2023

**Agriculture et Agroalimentaire Canada**  
**Rapport financier trimestriel**  
**pour le trimestre se terminant le 30 septembre 2023**

## **Introduction**

Agriculture et Agroalimentaire Canada (AAC) est le ministère fédéral responsable du secteur canadien de l'agriculture et de l'agroalimentaire. L'agriculture relève d'une compétence partagée au Canada, et le Ministère collabore étroitement avec les gouvernements provinciaux et territoriaux dans le cadre de l'élaboration et de l'exécution de politiques et de programmes. En plus des politiques et des programmes, nos recherches et nos technologies aident les agriculteurs, les producteurs d'aliments et les transformateurs à faire croître et à développer le secteur afin de se démarquer tant sur le marché canadien que sur les marchés mondiaux.

Pour obtenir des renseignements détaillés sur les activités de programmes d'Agriculture et Agroalimentaire Canada, veuillez consulter le [Plan ministériel](#).

Le présent rapport financier trimestriel a été préparé conformément au paragraphe 65.1 de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, selon la méthode prescrite par le Conseil du Trésor, et doit être lu de concert avec le Budget principal des dépenses et le Budget supplémentaire des dépenses (A) d'AAC pour l'exercice 2023-2024.

Le présent rapport n'a pas fait l'objet d'un audit ou d'un examen externe.

## **Méthode de présentation**

Le présent rapport trimestriel a été préparé à l'aide d'une comptabilité axée sur les dépenses. L'état des autorisations qui l'accompagne inclut les autorisations de dépenser du Ministère accordées par le Parlement et utilisées par le Ministère, de manière cohérente avec le Budget principal des dépenses de 2023-2024 et le Budget supplémentaire des dépenses (A) pouvant être utilisés pour l'exercice 2023-2024. Ce rapport financier trimestriel a été préparé en utilisant un référentiel à usage particulier conçu pour répondre aux besoins en matière d'information financière à l'égard de l'utilisation des autorisations de dépenser.

Le gouvernement ne peut pas dépenser sans l'autorisation du Parlement. Les autorisations sont accordées par l'entremise de lois de crédits, sous forme de limites annuelles, ou par l'entremise d'autres lois, sous forme de pouvoirs législatifs de dépenser à des fins déterminées.

Le Ministère utilise la méthode de la comptabilité d'exercice intégrale pour la préparation et la présentation de ses états financiers annuels qui font partie du processus de rapport sur le

## Agriculture et Agroalimentaire Canada

### Rapport financier trimestriel

Pour le trimestre se terminant le 30 septembre 2023

rendement ministériel. Toutefois, les pouvoirs de dépenser votés par le Parlement demeurent fonction d'une comptabilité axée sur les dépenses.

#### Faits saillants des résultats financiers trimestriels et cumulatifs

Le présent rapport financier trimestriel montre les résultats de l'exercice financier en cours comparativement aux autorisations approuvées par le Parlement, et les rajustements budgétaires approuvés par le Conseil du Trésor jusqu'au 30 septembre 2023.

Le tableau suivant compare les autorisations totales pouvant être utilisées et les dépenses cumulatives du premier trimestre de l'exercice en cours et de l'exercice précédent.

#### Comparaison des autorisations totales pouvant être utilisées et des dépenses totales engagées depuis le début de l'exercice pour le trimestre se terminant le 30 septembre des exercices 2023-2024 et 2022-2023

Tous les crédits et toutes les autorisations législatives (en millions de dollars)	2023-2024	2022-2023
Autorisations totales pouvant être utilisées	3 489	3 453
Dépenses totales engagées depuis le début de l'exercice	723	928
Utilisation	21 %	27 %

#### A. Changements importants dans les autorisations

Le tableau suivant présente une comparaison des autorisations par crédit pour le deuxième trimestre de l'exercice en cours et du précédent.

#### Comparaison des autorisations totales au 30 septembre des exercices 2023-2024 et 2022-2023

Autorisations (en millions de dollars)	2023-2024	2022-2023	Écart
Crédit 1 – Autorisations nettes de fonctionnement	668	637	31
Crédit 5 – Autorisations de dépenses en capital	52	45	6
Crédit 10 – Subventions et contributions	855	629	226
Autorisations législatives budgétaires	1 913	2 141	(228)
<b>Autorisations totales</b>	<b>3 489</b>	<b>3 453</b>	<b>36</b>

Remarque : Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

## **Agriculture et Agroalimentaire Canada**

### **Rapport financier trimestriel**

#### **Pour le trimestre se terminant le 30 septembre 2023**

Au cours du deuxième trimestre de l'exercice 2023-2024, les autorisations ont augmenté à 3 489 millions de dollars, soit une augmentation de 1 % ou de 36 millions de dollars par rapport au même trimestre l'an dernier en raison des changements suivants :

- Le financement législatif a diminué de 228 millions de dollars en raison de réductions de 468 millions de dollars dans le Programme de paiements directs pour les producteurs laitiers (à être reconduit cette année), de 108 millions de dollars dans le Programme d'aide aux agriculteurs en cas de catastrophe et de 89 millions de dollars dans le programme Agri-stabilité. Ces diminutions ont été compensées en partie par une augmentation de 411 millions de dollars du financement du programme Agri-protection en raison de la hausse des prix du marché causée par l'inflation.
- Crédit 10 – Le financement des subventions et des contributions a augmenté de 226 millions de dollars pour diverses initiatives. Le financement des initiatives environnementales et climatiques a augmenté de 108 millions de dollars, le financement du Fonds d'investissement pour la transformation des produits sous la gestion de l'offre a connu une augmentation de 39 millions de dollars et le financement pour soutenir l'industrie vinicole canadienne a augmenté de 32 millions de dollars.
- Crédit 1 – Le financement des dépenses de fonctionnement a augmenté de 31 millions de dollars en raison de l'augmentation du financement du Partenariat canadien pour une agriculture durable et des programmes liés au climat.
- Crédit 5 – Le financement des dépenses d'immobilisations a augmenté de 6 millions de dollars principalement en raison de l'augmentation de 5 millions de dollars du report du budget des immobilisations à l'exercice 2023-2024

### **B. Changements importants relatifs aux dépenses depuis le début de l'exercice**

Le tableau suivant présente une comparaison des dépenses par crédit pour le deuxième trimestre de l'exercice en cours et du précédent.

**Agriculture et Agroalimentaire Canada**  
**Rapport financier trimestriel**  
 Pour le trimestre se terminant le 30 septembre 2023

**Comparaison des dépenses cumulatives pour le trimestre se terminant le 30 septembre des exercices 2023-2024 et 2022-2023**

<b>Dépenses (en millions de dollars)</b>	<b>2023-2024</b>	<b>2022-2023</b>	<b>Écart</b>
Crédit 1 – Dépenses nettes de fonctionnement	316	289	27
Crédit 5 – Dépenses d’immobilisations	12	18	(6)
Crédit 10 – Dépenses en subventions et contributions	153	151	2
Dépenses législatives budgétaires	242	470	(229)
<b>Dépenses budgétaires nettes totales</b>	<b>723</b>	<b>928</b>	<b>(205)</b>

Remarque : Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

Au cours du deuxième trimestre de l’exercice 2023-2024, les dépenses ont diminué pour atteindre 723 millions de dollars, soit une baisse de 22 % ou 205 millions de dollars par rapport au même trimestre de l’an dernier, en raison des changements suivants :

- Les dépenses législatives ont été réduites de 229 millions de dollars, principalement en raison d’une baisse de 243 millions de dollars des paiements au titre du programme Agri-protection due aux délais et aux retards dans le traitement des demandes d’indemnisation. L’Alberta, la Colombie-Britannique et l’Ontario ont reçu moins de demandes d’indemnisation.
- Crédit 1 - Les dépenses nettes de fonctionnement ont augmenté de 27 millions de dollars en raison d’une baisse de 14 millions de dollars des recettes affectées au crédit et d’une augmentation de 10 millions de dollars des coûts salariaux. La baisse des recettes est due au fait que des recettes n’ont pas été comptabilisées au deuxième trimestre en raison de retards de traitement, ainsi qu’au calendrier des recouvrements de coûts pour les services de technologie de l’information fournis à d’autres ministères. L’augmentation de 10 millions de dollars des salaires est principalement due aux obligations qui résultent des négociations collectives.
- Crédit 5 – Les dépenses d’immobilisations ont diminué de 6 millions de dollars en raison de la baisse des dépenses liées aux projets de modernisation de centres de recherche et développement, lesquels devraient être réalisés plus tard dans l’année.

**Agriculture et Agroalimentaire Canada**  
**Rapport financier trimestriel**  
**Pour le trimestre se terminant le 30 septembre 2023**

## **Risques et incertitudes**

Agriculture et Agroalimentaire Canada continue d'exercer une gestion et une surveillance prudentes dans la mise en œuvre de ses politiques et l'exécution de ses programmes. Dans le but de faciliter les processus décisionnels et l'établissement de priorités, et afin d'assurer une meilleure mise à profit et une utilisation plus efficace des ressources, le Ministère a mis en place et intégré des procédures visant à cerner, à évaluer, à surveiller et à gérer un éventail de risques stratégiques et opérationnels.

Le Ministère continue de faire preuve de vigilance, et de se préparer aux risques, aux situations et aux événements qui auront une incidence sur son environnement opérationnel. Des mesures d'atténuation ministérielles sont en place pour gérer les risques auxquels sont confrontés les employés et les procédures d'AAC afin de s'assurer que nous pouvons attirer, perfectionner et préserver une main-d'œuvre diversifiée, qualifiée et à rendement élevé (Notre personnel); adapter nos procédures et notre lieu de travail de manière à maximiser les avantages d'une main-d'œuvre hybride et à saisir les occasions découvertes durant la pandémie (Notre lieu de travail); ainsi que gérer efficacement les pressions financières et s'assurer que les ressources rares sont allouées aux domaines les plus importants (Priorisation et surveillance).

Des mesures d'atténuation ministérielles sont également en place pour gérer les effets à plus long terme, y compris ceux liés à la technologie, à l'infrastructure et aux événements externes. Ceux-ci incluent la capacité de prévenir, détecter, contenir ou répondre efficacement aux menaces de cybersécurité (Cybersécurité); veiller à ce que les laboratoires et autres infrastructures critiques puissent être entretenus ou recapitalisés (Infrastructure critique); et s'assurer que le ministère peut moderniser son infrastructure numérique de manière appropriée ou en temps opportun (Modernisation numérique pour les services et les décisions axés sur les données). Ils incluent également la capacité à répondre de manière adéquate aux menaces climatiques et environnementales auxquelles est confronté le secteur agricole (Climat et durabilité) et la gestion des crises perturbatrices de l'industrie et des marchés (Perturbation économique et des marchés).

AAC continuera de surveiller de près son environnement et ses opérations afin de s'assurer que les ressources sont gérées efficacement pour produire les résultats attendus et/ou pour réaffecter les ressources aux priorités clés, au besoin.

**Agriculture et Agroalimentaire Canada**  
**Rapport financier trimestriel**  
**Pour le trimestre se terminant le 30 septembre 2023**

**Changements importants quant au personnel et aux programmes**

**Personnel**

En août 2023, Kimberly Saunders, dirigeante principale de la vérification et de l'évaluation, a quitté le Ministère.

En septembre 2023, Shannon Nix a été nommée sous-ministre adjointe à la Direction générale des politiques stratégiques et Suzy McDonald, sous-ministre déléguée, a quitté le Ministère.

**Programmes**

Il n'y a pas eu de changement important quant aux programmes.

**Approbation des cadres supérieurs**

Approuvé par :

Original signé par

\_\_\_\_\_  
Stefanie Beck, sous-ministre  
Ottawa, Canada

Original signé par

\_\_\_\_\_  
Marie-Claude Guérard, dirigeante principale  
des finances  
Ottawa, Canada

## Agriculture et Agroalimentaire Canada

### État des autorisations (*non audité*)

Pour le trimestre se terminant le 30 septembre 2023

(en milliers de dollars)

	Exercice 2023-2024			Exercice 2022-2023		
	Crédits totaux disponibles pour l'exercice se terminant le 31 mars 2024 <sup>(1)</sup>	Crédits utilisés au cours du trimestre terminé le 30 septembre 2023	Cumul des crédits utilisés à la fin du trimestre	Crédits totaux disponibles pour l'exercice se terminant le 31 mars 2023 <sup>(1)</sup>	Crédits utilisés au cours du trimestre terminé le 30 septembre 2022	Cumul des crédits utilisés à la fin du trimestre
Crédit 1 – Dépenses nettes de fonctionnement	667 819	165 512	315 944	636 706	145 616	288 884
Crédit 5 – Dépenses en capital	51 844	8 033	11 726	45 488	12 908	17 966
Crédit 10 – Subventions et contributions	855 473	121 196	153 314	629 059	129 283	150 882
Autorisations législatives budgétaires <sup>(2)</sup>	1 913 447	203 076	241 752	2 141 284	414 269	470 369
<b>Autorisations budgétaires totales</b>	<b>3 488 584</b>	<b>497 817</b>	<b>722 737</b>	<b>3 452 537</b>	<b>702 076</b>	<b>928 101</b>
<b>Autorisations totales</b>	<b>3 488 584</b>	<b>497 817</b>	<b>722 737</b>	<b>3 452 537</b>	<b>702 076</b>	<b>928 101</b>
<u>Remarques</u>						
Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.						
(1) Inclut uniquement les autorisations disponibles et celles qui sont octroyées par le Parlement à la fin du trimestre.						
(2) D'autres précisions sur ces autorisations législatives budgétaires figurent dans le tableau ci-dessous.						



## Agriculture et Agroalimentaire Canada

### Dépenses ministérielles budgétaires par article courant (*non auditées*)

Pour le trimestre se terminant le 30 septembre 2023

(en milliers de dollars)

	Exercice 2023-2024			Exercice 2022-2023		
	Dépenses prévues pour l'exercice se terminant le 31 mars 2024	Dépenses effectuées au cours du trimestre terminé le 30 septembre 2023	Cumul des crédits utilisés à la fin du trimestre	Dépenses prévues pour l'exercice se terminant le 31 mars 2023	Dépenses effectuées au cours du trimestre terminé le 30 septembre 2022	Cumul des crédits utilisés à la fin du trimestre
<b>Dépenses :</b>						
Personnel	586 099	148 462	281 693	558 151	140 957	278 215
Transports et communications	3 961	2 206	3 851	2 757	1 622	2 571
Information	12 614	944	2 293	8 924	1 361	2 259
Services professionnels et spéciaux	136 180	24 537	43 090	124 521	20 645	38 580
Location	9 826	1 796	7 211	7 962	1 478	5 952
Réparation et entretien	13 220	2 553	3 818	12 037	2 362	3 782
Services publics, fournitures et approvisionnements	53 242	8 164	14 615	38 720	8 974	15 426
Acquisition de terrains, de bâtiments et d'ouvrages	13 174	3 265	3 305	21 935	8 365	9 951
Acquisition de machinerie et d'équipement	39 721	7 427	11 304	37 391	4 759	8 517
Paiements de transfert	2 671 177	306 883	362 082	2 691 404	524 839	584 189
Autres subventions et paiements	9 290	1 487	3 345	8 826	5 395	6 135
<b>Dépenses budgétaires brutes totales</b>	<b>3 548 502</b>	<b>507 725</b>	<b>736 607</b>	<b>3 512 627</b>	<b>720 757</b>	<b>955 578</b>
<b>Moins les revenus affectés aux dépenses :</b>						
Recettes affectées au crédit	59 918	9 908	13 870	60 090	18 681	27 477
<b>Dépenses budgétaires nettes totales</b>	<b>3 488 584</b>	<b>497 817</b>	<b>722 737</b>	<b>3 452 537</b>	<b>702 076</b>	<b>928 101</b>
Remarque : Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre aux totaux indiqués.						

**Agriculture et Agroalimentaire Canada**  
**Ventilation des autorisations législatives budgétaires (non audité)**  
**Pour le trimestre se terminant le 30 septembre 2023**  
*(en milliers de dollars)*

## ANNEXE A

	Exercice 2023-2024			Exercice 2022-2023		
	Dépenses prévues pour l'exercice se terminant le 31 mars 2024	Dépenses effectuées au cours du trimestre terminé le 30 septembre 2023	Cumul des crédits utilisés à la fin du trimestre	Dépenses prévues pour l'exercice se terminant le 31 mars 2023	Dépenses effectuées au cours du trimestre terminé le 30 septembre 2022	Cumul des crédits utilisés à la fin du trimestre
Contributions au régime d'avantages sociaux des employés	82 485	14 701	29 403	69 319	17 220	34 441
Ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire — Traitement et allocation pour automobile	95	32	47	93	23	46
Paiements de contributions pour le programme Agri-stabilité	339 658	(3 350)	(14 366)	434 939	(4 928)	(14 227)
Paiements de contributions pour le programme Agri-protection	1 033 783	97 692	102 334	623 000	321 846	345 010
Paiements de subventions pour le programme Agri-investissement	124 463	62 460	93 219	122 910	50 156	82 441
Paiements relatifs à la <i>Loi sur les programmes de commercialisation agricole</i>	113 300	28 982	31 436	109 000	4 668	3 240
Paiements de subventions pour le programme Agri-stabilité	52 063	-	-	48 221	(521)	-
Paiements de contributions pour le programme Agri-investissement	16 711	-	-	16 550	-	-
Prêts garantis en vertu de la <i>Loi canadienne sur les prêts agricoles</i>	13 111	-	279	13 111	-	(714)
Contributions à l'appui de l'Initiative d'aide à l'industrie porcine	-	-	(4 034)	-	(85)	(6 863)
Subventions aux offices établis conformément à la <i>Loi sur les offices des produits agricoles</i>	100	-	-	100	-	-
Paiements de contributions pour le Programme d'aide aux agriculteurs en cas de catastrophe (PAAC)/Agri-relance	118 513	(94)	(94)	226 513	24 430	24 433
Paiements de contributions pour le Programme d'assurance des prix du bétail ( <i>Loi sur la protection du revenu agricole</i> )	4 000	-	-	-	-	-
Fonds renouvelable de l'Agence canadienne du pari mutuel	2 018	535	333	1 209	25	(528)
Dépenses des produits de l'aliénation des biens meubles en surplus de la Couronne	13 146	2 121	3 202	8 318	1 444	3 103
Paiements de subventions pour l'Initiative de transition du programme canadien de stabilisation du revenu agricole pour l'évaluation des stocks	-	(1)	(4)	-	(3)	(4)
Paiements de contributions pour l'Initiative de transition du programme canadien de stabilisation du revenu agricole pour l'évaluation des stocks	-	-	(1)	-	(2)	(2)
Paiements de subventions pour le Programme de paiements directs pour les producteurs laitiers	-	-	-	468 000	-	-
<b>Autorisations législatives budgétaires</b>	<b>1 913 447</b>	<b>203 076</b>	<b>241 752</b>	<b>2 141 284</b>	<b>414 274</b>	<b>470 369</b>
Remarque : Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre aux totaux indiqués.						